

Communiqué de Presse
Pour publication immédiate

Gestion durable des eaux pluviales : des pratiques incontournables pour des bénéfices multiples

Saint-Jérôme, le 13 février 2019 – Le 11 février dernier, une quarantaine d'intervenants municipaux ont participé à la formation sur la gestion durable des eaux pluviales (GDEP), organisée par Abrinord et animée par Madame Fabienne Mathieu, de l'entreprise ÉCOgestion-solutions.

Devant l'évolution constante des pratiques de gestion des eaux de pluviiales, Abrinord invitait les municipalités de son territoire à cette enrichissante formation afin de les outiller et les sensibiliser à l'importance de mettre en place des pratiques plus durables quant à la gestion de leurs eaux de ruissellement. L'imperméabilisation des sols, causée par la transformation d'espaces naturels en surfaces imperméables, telles les toits, routes ou stationnements, fait en sorte que l'eau ne s'infiltré plus dans le sol, mais ruisselle plutôt jusque dans les lacs et cours d'eau, transportant sédiments et contaminants. La gestion durable des eaux pluviales est donc guidée par des objectifs visant l'augmentation de l'infiltration à la source, le ralentissement de la vitesse d'écoulement de l'eau, la préservation de la qualité de l'eau et la valorisation de la multifonctionnalité du territoire.



Combinée à des pluies torrentielles de plus en plus fréquentes et à la fonte des neiges, le ruissellement peut provoquer plusieurs impacts négatifs sur l'eau et les écosystèmes, et engendrer des coûts non négligeables pour les municipalités. Lors de la formation, plusieurs participants ont d'ailleurs confirmé être aux prises avec différentes problématiques liées aux eaux de ruissellement : surcharge du réseau pluvial,

Milieu (% imperméabilisation)	Infiltration profonde	Infiltration peu profonde	Évapo- transpiration	Ruissellement
Milieu naturel (0%)	25%	25%	40%	10%
Milieu résidentiel (30 à 50%)	15%	20%	30%	30%
Milieu commercial (70 à 100%)	1,5%	3,5%	20%	75%

(Source : Gouvernement du Québec, 2012, Guide de gestion des eaux pluviales)

refoulements, érosion, qualité de l'eau dégradée, ponceaux bloqués, inondations, dommage aux infrastructures routières, etc. Aurélie Charpentier, chargée de projets chez Abrinord, mentionne que l'engouement qu'a suscité la formation démontre que les instances municipales du territoire d'Abrinord se sentent concernées par les problématiques liés à la GDEP et qu'elles désirent trouver des solutions innovantes pour les adresser.

Qu'on soit en milieu rural, urbanisé, agricole ou forestier, les techniques de contrôle de la GDEP sont multiples : jardins de pluie, déconnection des

gouttières, bandes filtrantes, noues, revêtement perméable, zones de rétention, toitures végétales, ouvrages hydroagricoles, règlementation, etc.

Les municipalités locales et les MRC sont des instances de premier plan pour réaliser des changements concrets qui allient la GDEP à la planification et à l'aménagement du territoire, et donc pour réduire les risques liés à l'urbanisation et mieux s'adapter aux changements climatiques. Experte en développement de moindre impact et en GDEP, Madame Fabienne Mathieu, la formatrice, a su démontrer qu'en mettant en place les méthodes appropriées pour gérer le ruissellement, l'eau n'est plus considérée comme une nuisance qui doit être évacuée le plus vite possible, mais comme une ressource à utiliser. Dans ce domaine où plusieurs interventions et aménagements peuvent être effectués à l'échelle d'un terrain privé, mais aussi de façon intégrée pour un secteur entier, Mme Mathieu a également insisté sur l'importance que les citoyens, tout comme les élus et les employés de tous les services municipaux, soient informés adéquatement afin d'être sensibilisés aux enjeux et solutions relatifs à la gestion des eaux de ruissellement. Une communication ouverte entre tous les acteurs est donc essentielle pour assurer la mise en place d'actions cohérentes qui favorise la protection de l'environnement, ainsi que l'acceptabilité sociale, et la rentabilité des mesures de GDEP.

Pour plus d'information sur la gestion durable des eaux pluviales, visitez la section ressources du [site Web d'Abrinord](#).

Cette formation a été rendue possible grâce à la contribution financière de la MRC des Pays-d'en-Haut, de la MRC des Laurentides et de la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut.



À propos d'Abrinord

Abrinord est l'un des 40 organismes de bassins versants mandaté par le gouvernement du Québec dans la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*. L'organisme est responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui a été confiée. Depuis 2003, Abrinord constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, ainsi qu'à promouvoir et suivre sa mise en œuvre.

– 30 –

SOURCE :

Aurélie Charpentier, chargée de projets
Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord)
(450) 432-8490 / acharpentier@abrinord.qc.ca